



LIGUE NOUVELLE- AQUITAINE DE TRIATHLON

CONVENTION INTÉGRATION DES ATHLÈTES I.A.T.E.

COLLECTIF ATHENA

SAISON 2023-2024



Introduction :

Le Collectif ATHENA est un dispositif destiné aux jeunes athlètes performants en Nouvelle-Aquitaine. Son objectif est de rassembler les meilleurs jeunes de la région lors de regroupements et de les accompagner dans leur pratique sportive, en collaboration avec les entraîneurs de leurs clubs. Lors de ces regroupements ou d'un suivi individualisé, un contenu adapté leur est proposé pour développer leurs capacités sportives et permettre à certains d'entre eux d'atteindre des performances de premier plan au niveau national. Ce collectif a été mis en place en accord avec les principes du Projet de Performance Fédéral.

Les membres de la Commission Technique de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine aspirent également à intégrer, dans ce collectif, les athlètes de haut niveau et performants au niveau national et/ou international pour porter « haut et fort » les couleurs de la Nouvelle Aquitaine.

C'est pourquoi, compte-tenu de votre statut d'athlète, il nous a semblé naturel de vous proposer d'intégrer ce dispositif qui pourra vous accompagner dans votre parcours sportif et vous offrir les ressources et le soutien nécessaires pour atteindre vos objectifs ambitieux.

Devoirs :

En rejoignant ce Collectif, les athlètes s'engagent à respecter les conditions suivantes :

- **Avoir un esprit sportif exemplaire** : ils sont tenus de faire preuve d'un comportement sportif irréprochable, en respectant les règles de fair-play et en faisant preuve de respect envers les autres athlètes et encadrants.
- **Respecter strictement les règles antidopage** : ils doivent s'engager à ne pas utiliser de substances dopantes ou interdites, conformément aux réglementations nationales et internationales en vigueur. Cela inclut également le respect des procédures de contrôle antidopage et la coopération avec les instances compétentes.



- **Représenter la Ligue lors des différents regroupements** et sur les différents réseaux : ils ont la responsabilité de représenter la Ligue lors de divers événements, rassemblements sportifs ou sur les plateformes de communication. Ils sont les ambassadeurs de la Ligue et portent fièrement ses couleurs et ses valeurs. Que ce soit lors de compétitions, de manifestations publiques ou sur les réseaux sociaux, les triathlètes du collectif sont encouragés à promouvoir une image positive de la Ligue.

En respectant ces engagements, les athlètes démontrent ainsi leur engagement envers leur pratique sportive, leur respect des valeurs de la Ligue et leur contribution à l'image positive du triathlon dans la région de la Nouvelle-Aquitaine.

Droits :

Les triathlètes faisant partie de ce collectif bénéficient des droits. Ils ont, s'ils le souhaitent, la possibilité de :

- **Participer aux stages régionaux organisés et encadrés par la Ligue** (non obligatoire)
- **Se rapprocher des CTL** (Conseillers Techniques de Ligue) pour échanger sur des sujets liés à leur pratique sportive.
- **Participer à différents regroupements** organisés par la Ligue. Ces regroupements peuvent inclure des séminaires, des réunions d'information, des événements de cohésion.
- **Bénéficier d'équipement matériel** pour représenter la Ligue et le Collectif ATHENA.



Acceptation de la Charte spécifique d'intégration des SHN :

En signant ce document, les triathlètes s'engagent à respecter ce règlement, ainsi que les valeurs de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine.

Signature du Candidat précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé »